## Grenoble - fin juin 2010



Ben : rétrospective au Mac de Lyon

























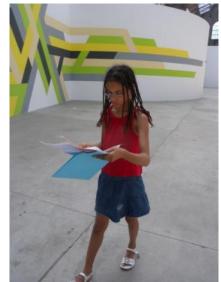














L'Alalie de Marion Laval-Jeantet et Benoit Mangin au Magasin de Grenoble



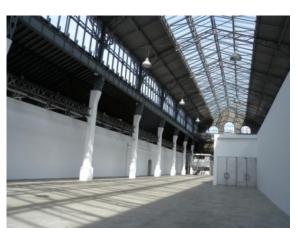




















Ballade au pied des 2 sœurs















Musée de l'ancien évêché









## L. PERMEZEL & C" VOIRON

En vertu de la nonvelle loi du 2 Novembre 1892 et à dater du 1" Janvier 1893.

— Les ouvrières de 16 à 18 ans ne devant pas travailler plus de 60 heures par semaine commenceront la journée du Lundi et du Samedi à 8 h. 1/2.

— Les ouvrières âgées de moins de 16 ans ne devant pas travailler plus de 10 heures par jour, commenceront la journée aux mêmes heures qu'actuellement et la termineront tous les soirs à 6 heures.

Les Ouvrières autrenises par la nouvelle le de l'aux travaille répensables permittes d'entre au répetoire pendant les heures dispensables permittes d'entre aux répetoire pendant les heures dispensables permittes d'entre aux répetoire pendant les heures dispensables permittes d'entre du répetoire pendant les heures dispensables permittes d'entre du répetoire pendant les heures dispensables permittes de la leur le pendant le



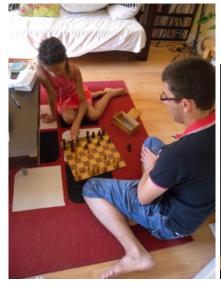


















Exposition Vaucanson au musée Dauphinois









Marie Goussé













Musée de la résistance et de la déportation





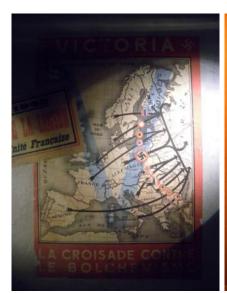




Rose Valland met à l'abri nombre de chef d'œuvre du Louvre















Les frères Van Velde au musée des beaux arts de Lyon

